

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : MR. HOUSNI ABDELLAH...

Titulaire de la CIN : W 4212.....

Matricule RAM : 1541.....

Adresse domicile : DEIRA EL JIHADIA Agadir

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : BOUTAYOUB MALIKA...

Titulaire de la CIN : J.101.255.....

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019.

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Agadir
Fait à Casablanca le : 18 / 03 / 2020

Signature :



Vu Pour la légalisation de la Signature de
Mr. Abdellah Housni
Sous N° 343
La Présidence du Président de la commune Deira
El Jihadi est chargée avant au centre de documents
Deira El Jihadi le
18 MARS 2020

عبد الله مزيان
بتفويض من الرئيس
Abdellah MEZYANE
Délégué du Président

